

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22/03/2006

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire BLANC Freddy, GINI Patrick, JOUFFROY Catherine, SCHMIDT Francesca, Maires Adjoints COMOY René, GINDRE Nicolas, MICHAUD Sylvie, NEMBRINI Nathalie, ROLANDEZ Alain, COURVOISIER Monique, GROSSIORD Suzanne
Absents excusés	GAGLIARDINI Joëlle qui donne procuration à PERRIN Raphaël GROSTABUSSIAT Georgette, GAUTHIER-CLERC Maurice
Secrétaire de séance	JOUFFROY Catherine

Mme JOUFFROY Catherine donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 24/02/2006 qui est approuvé à l'unanimité.

I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005 ET DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE

Suite à la présentation des comptes 2005, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à Mme la Doyenne de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

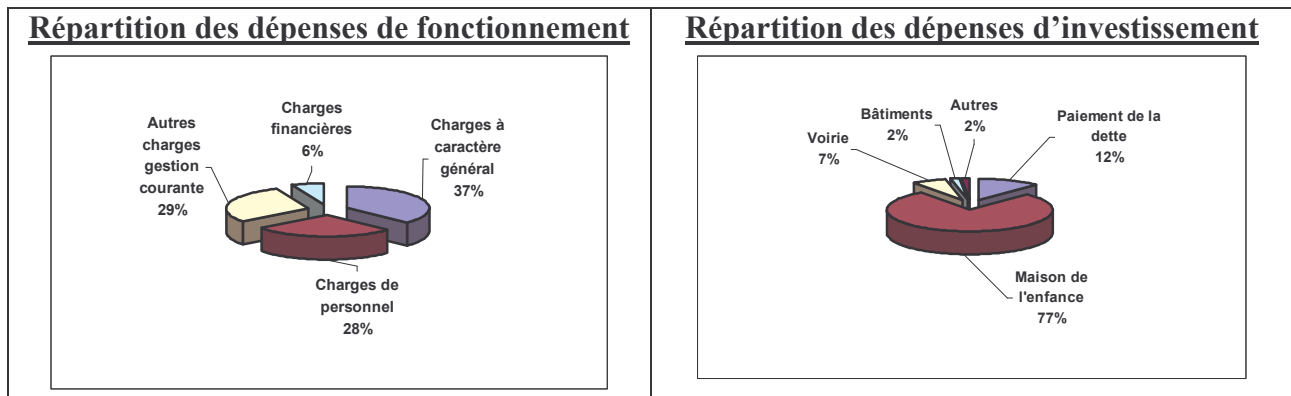
Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 459 841.06€ pour un montant de dépenses de 367 147.85€. En incluant l'excédant de fonctionnement de l'année précédente, le résultat net de fonctionnement s'élève à 269 636.90€.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à 457 073.37€. Elles ont été financées pour partie par des subventions à hauteur de 194 838.96€ et par un nouvel emprunt de 100 000€.

En soustrayant le déficit d'investissement qui s'élève à 148 672€ et qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2006 (aussi appelé fond de roulement) est de 120 964.90€.

Le bilan général de l'année 2005 se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		176943.69	150034.70		150034.70	176943.69
Opérations de l'exercice	367147.85	459841.06	457073.37	458436.07	824221.22	918277.13
TOTAUX	367147.85	636784.75	607108.07	458436.07	974255.92	1095220.82
Résultats de clôture		269636.90	148672.00		148672.00	269636.90
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	367147.85	636784.75	607108.07	458436.07	974255.92	1095220.82
RESULTATS DEFINITIFS		269636.90	148672.00			120964.90



Le conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la correspondance des valeurs avec le compte de gestion du trésorier payeur, décide d'approuver à l'unanimité le dit compte de gestion de l'année 2005.

II. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2006

Après avoir constaté les diminutions de valeurs des bases fiscales de la Taxe Professionnelle et de la Taxe du Foncier Bâti, le Conseil Municipal est informé que sans augmentation des impôts, le produit fiscal attendu est en baisse de 6.55%.

Afin d'atténuer la perte fiscale due essentiellement à une baisse de 25% de la base de la Taxe Professionnelle et afin de répondre au besoin de financement, le conseil municipal décide une augmentation des taux d'imposition de 3.5%.

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2006 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 630 846.57€ en fonctionnement et à 1 159 233,48€ en investissement.

1. Résumé Section fonctionnement :

DEPENSES	Budget primitif 2005	Budget supplémentaire 2005	Réel 2005	Budget primitif 2006
TOTAL DEPENSES	640688.69	726587.18	367147.85	630846.57
11 Charges à caractère général	145 125.00	152 187.76	135 377.64	145 255.00
12 Charges de personnel	108 812.45	102 448.75	101 966.89	88 650.00
65 Autres charges gestion courante	80 842.27	107 492.27	106 538.67	140 179.47
66 Charges financières	23 500.00	24 500.00	23 239.65	25 000.00
67 Charges exceptionnelles	25 588.00	98 492.42	25.00	62 634.63
22 Dépenses imprévues fonctionnement	4 500.00	3 000.00		7 500.00
23 Virement à la section d'investissement	252 320.97	238 465.98		161 627.47

RECETTES		Budget primitif 2005	Budget supplémentaire 2005	Réel 2005	Budget primitif 2006
TOTAL RECETTES		640688.69	726587.18	636784.75	630846.57
64	Remboursement sur charges sécu	0	205.59	507.59	0
70	Produits des services	47 845.00	58 629.67	74 082.33	72 109.21
73	Impôts et taxes	162 135.00	162 138.46	163 240.40	159 121.00
74	Dotations et participations	98 114.00	100 080.40	97 706.49	95 623.00
75	Autres produits gestion courant	76 500.00	76 500.00	75 096.42	77 000.00
13	Atténuations de charges				
76	Produits financiers	14 639.00	14 639.00	14 643.22	14 186.14
77	Produits exceptionnels	64 512.00	137 450.37	34 564.61	91 842.32
2	Résultat reporté	176943.69	176943.69	176943.69	120964.90
Résultat fonctionnement au 31/12				269 636.90	0.00

SUBVENTIONS 2006	BP 2005	BP 2006
Fanfare du Haut-Jura	750	750
Familles rurales	6000	64957.47
Comité des Fêtes	3000	3150
Coopérative scolaire	975	950
Amicale des parents d'élèves	400	400
La Forestière	150	150
La Lajoulande	75	75
Ligue contre le cancer	75	75
Sida solidarité	75	75
Le Mont Bayard	75	75
FOLJ	200	200
AVH	75	75
APEI	75	75
ARC en ciel (enfants gravement malade)	25	25
AFM (téléthon)	25	25
PEP 39	25	25
Yaka Prod	75	75
Donneur de sang de St Claude	25	25
Centre Léon Bérard	25	25
Colibri (Foyer handicapés)	25	25
Sclérose en plaques	25	25
L'âne bâté (autisme Jura)	25	25
SPA Gex		250
ASMJ		25
SLAG		25
Collège Les Rousses		15
AJA	60	100
TOTAL	12850	71697.47

1. Résumé Section investissement :

Opérations financières		BP2006
Dépenses		210 442.00
1641D	Emprunt et dettes	61 000.00
165	Dépôt et cautionnement	770.00
001	Résultat investissement reporté	148 672.00

Recettes		210 442.00
165	Dépôt et cautionnement	900.00
10222	FCTVA	10 084.58
10223	TLE	2 500.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	148 672.00
021	Virement de la section de fonctionnement	48 285.42

Maison de l'enfance P109		BP2006
Dépenses		180 500.00
2313	Constructions	168 000.00
2184	Mobilier	12 500.00

Recettes		180 500.00
1328	Subvention CAF	66 101.15
	dont Crèche	
	dont CLSH	
1323	Subvention CTC	10 000.00
1641R	Emprunt CAF 0%	10 000.00
2113	Vente Terrains parcelle n°12	8 748.06
192	Différence valorisation parcelle n°12	10 351.24
021	Virement de la section de fonctionnement	75 299.55

Goudronnage P200		BP2006
Dépenses		27 287.66
2152	Installation technique	27 287.66

Recettes		27 287.66
1323	ADCJ Département	4 987.36
2111	Terrains parcelle n°14	10 214.22
192	Différence valorisation parcelle n°14	12 086.08
021	Virement de la section de fonctionnement	

Pont du Chapy P500		BP2006
Dépenses		88 743.20
2152	Frais d'étude	4066.4
2152	Installation technique	84 676.80

Recettes		88 743.20
2111	Vente Terrains parcelle n°7	17 093.34
1328	Subventions autres	50 806.08
1323	Subventions CG ADCJ	14 160.00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 683.78

Cimetière & Eglise		BP2006
Dépenses		15 600.00
2315	Installation technique cimetière	14 000.00
2188	Battant Cloche	1 600.00

Recettes		15 600.00
1328	Subvention équipement non transférable	1 500.00
1324	Subvention communes	4 653.00
021	Virement de la section de fonctionnement	9 447.00

Bâtiment		BP2006
Dépenses		25 806.18
	Construction	
2138	Maison Jeantet	
2138	Travaux électriques appartements	6000
	Bibliothèque	15 700.00
2188	Volet ecole & fenêtre	4 106.18

Bâtiment		BP2006
Recettes		25 806.18
024	Terrains parcelle n°1	21 680.76
021	Virement de la section de fonctionnement	1 500.00
1323	Subvention ADCJ	2 625.42

Piste forestière		BP2006
Dépenses		4 500.00
2117	Installation technique	4 500.00

Recettes		4 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 500.00

Autres investissements		BP2006
Dépenses		4 711.72
21578	Autres matériels et outillages	2 500.00
21783	Matériel de bureau et informatique	1 000.00
2183	Installation technique	1 211.72

Recettes		4 711.72
2111		0.00
192		0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 711.72

Renforcement électrique		BP2006
Dépenses		17 742.72
238	Avance et acompte	12 792.72
21578	Autres matériels et outillages	1 450.00
2315	Installation matériel et outillage technique	3 500.00

Recettes		17 742.72
2111	Terrains parcelle n°11	7 897.69
192	Plus Value parcelle n°11	9 345.03
021	Virement de la section de fonctionnement	500.00

Gendarmerie		BP2006
Dépenses		55 000.00
2188	Installation matériel et outillage technique	55 000.00
Recettes		55 000.00
1641	Emprunt	55 000.00

Plate-forme "Fin du Pré"		BP2006
Dépenses		3 500.00
2145	Construction sur sol d'autrui	3 500.00
Recettes		3 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 500.00

Via Ferrata		BP2006
Dépenses		6 400.00
2152	Frais d'étude	6 400.00
Recettes		6 400.00
1324	Subvention communes	3 200.00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 200.00

Lotissement "Le chatelet"		BP2006
Dépenses		319 000.00
2152	Frais d'étude	4 000.00
2111	Terrains nus	115 000.00
238	Avance et acompte	200 000.00
Recettes		319 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 000.00
1641	Emprunt	315 000.00

Garage Communal		BP2006
Dépenses		200 000.00
2313	Constructions	200 000.00
Recettes		200 000.00
24	Immobilisation concédée	200 000.00

III. REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

M. le Maire fait part de la demande des services de L'Equipement informant qu'il serait judicieux de prévoir une modification du Plan d'Occupation des Sols concernant la zone 1NA (réglementation des extensions mesurées) avant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

En effet, dans l'état actuel, la réglementation impose des mesures trop contraignantes aux propriétaires désireux d'augmenter la surface hors d'œuvre nette de leurs constructions.

A aborder également les questions de recul minimal par rapport aux voies sur les diverses zones, ainsi que des questions de zonage.

Une réunion avec les services de l'Equipement et la commission urbanisme sera programmée prochainement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité se montre favorable à la révision du POS et au lancement de procédure.

IV. COURRIERS DIVERS

1) COURRIERS D'ETUDES NOTARIALES

M. le Maire fait part du courrier de deux études notariales informant de la vente d'une part de la parcelle AL 59 et d'autre part de la parcelle AL 241.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption urbain sur les parcelles susmentionnées.

2) COURRIER DE M.GRANDJEAN THOMAS

Par courrier en date du 22 mars 2006, M.GRANDJEAN Thomas fait part de son intention de quitter le logement de type F1 qu'il occupe au-dessus de la boulangerie, et ce à compter du 01 mai 2006.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte le délai de préavis d'un mois pour le motif de perte d'emploi.

3) DEMANDES DIVERSES DE LOGEMENTS

M. le Maire informe l'assemblée de plusieurs courriers de demandes de location du F3 au dessus de la boulangerie.

Le Conseil Municipal propose de donner réponse lorsque les travaux prévus dans cet appartement auront été réalisés.

4) DEMANDES D'EMPLOI D'ETE

M. le Maire fait part des courriers de M. Mathieu REGAD et M.Cédric GUYARD, sollicitant un emploi d'été auprès de la collectivité.

Le Conseil Municipal prend acte de ces demandes et donnera suite après élaboration du planning des travaux d'été.

5) COURRIER DE L'ASSOCIATION ARSIS

M. le Maire fait part du courrier de l'association ARSIS et du Collège du Pré st Sauveur sollicitant une aide financière pour l'organisation d'un spectacle regroupant 32 chorales de collèves.

Considérant les montants de subventions déjà alloués et les sollicitations de plus en plus fréquentes, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

V. QUESTIONS DIVERSES

1) AVENANTS MAISON DE L'ENFANCE

M. le Maire présente au Conseil Municipal un avenant induit par le fait que la désaffectation de la cuve à fuel n'a pas été réalisée par l'entreprise M2C (lot n°12) comme prévu initialement, mais par l'entreprise CLEMENT (Lot n°1).

Comme les travaux restent identiques et au prix du marché initial, le Conseil Municipal prend connaissance de l'avis favorable émis par la commission d'appel d'offre réunie en date du 03 mars 2006.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'avenant qui opère un simple transfert de charge pour un montant de 2406.35€ TTC en plus pour l'entreprise CLEMENT, et en moins pour l'entreprise MC2.

2) RENCONTRE DES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES-COMBES AVEC M. LE PREFET

Suite à la rencontre des Maires de la Communauté de Communes des Hautes-Combes et M. le Préfet concernant le regroupement des Communautés de Communes, M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir sérieusement sur ce sujet et de se projeter dans l'avenir en mesurant les impacts du changement.

Une nouvelle carte de l'intercommunalité jurassienne doit être proposée par M. le Préfet aux instances parisiennes avant fin juin.

Séance levée à 0H30

Le Maire,

Affiché le 03/03/2006

Raphaël PERRIN